

## 1 Éditorial

*Du metteur en page JF Vilarem* C'est la rentrée. Ce numéro est très bref : un résumé de tout ce qui s'est passé avenue de Lodève où un jeune cycliste a été tué. La cause n'est pas évidente, mais on peut faire un rapprochement avec un aménagement dangereux pour les vélos décidé sans concertation par la mairie.

Depuis cet accident, nous avons eu un rendez-vous avec L. Pouget, puis ... rien. On attend la suite avec impatience, car un nouvel accident de cycliste est probable, tellement le danger est grand sur ce tronçon.

D'autre part nous vous attendons Dimanche sur le stand de VéloCité. On pourra discuter de la circulation à vélo dans Montpellier et ses alentours. Il fait beau, les bouchons sont de plus en plus nombreux, donc les vélos, les piétons, voire les rollers sont les rois du déplacement urbain.

À Dimanche.

### Table des matières

1	Éditorial	1
2	Sur votre agenda	1
2.1	« Foire aux associations »	1
2.2	« Mini randonnée à vélo »	1
3	« Aménagement » de l'avenue de Lodève : chronique d'un accident mortel annoncé.	1
4	Çà bouge dans nos collectivités !	3
5	Randonnée à Vélo	3

## 2 Sur votre agenda

### 2.1 « Foire aux associations »

Le Dimanche 12 Septembre  
De 7 heures à 19 heures

On y sera. Bien sûr. On vous attend sur le stand de VéloCité pour discuter, échanger des itinéraires, payer votre cotisation, récupérer des autocollants, des gilets de sécurité...

### 2.2 « Mini randonnée à vélo »

Le Dimanche 10 Octobre  
De 9 heures 30 à ...

Rendez-vous avec un bon vélo et un pique-nique (picnic ?). On va tester quelques éléments cyclables jusqu'aux Aresquiers.

## 3 « Aménagement » de l'avenue de Lodève : chronique d'un accident mortel annoncé.

*J.F. Vilarem et différents contributeurs sur la liste de diffusion.*

En un bref résumé, la mairie de Montpellier a fait un aménagement sur l'avenue de Lodève qui rend la circulation des vélos extrêmement dangereuse. Nous avons prévenu la mairie. Hélas un jeune cycliste a trouvé la mort quelques jours plus tard. Malgré une manifestation, un soutien fort des médias, des rendez-vous avec la mairie, les choses traînent en l'état depuis des mois. Ci-dessous un résumé :

1. *Mail du 23 Avril JF Vilarem* : Je suis allé me rendre compte des travaux réalisés au début de l'avenue de Lodève.

C'est insensé, meurtrier. Avons-vous un moyen de faire stopper cette folie ?

Pour expliquer à tout le monde la situation : l'avenue de Lodève est à double sens : montant pour tous, descendant pour les bus. Je suppose qu'un stationnement anarchique, le problème de la vitesse commerciale des bus, et, surtout le comportement dangereux de ceux qui utilisaient à contresens la voie des bus pour doubler la file des voitures montantes, ont conduit à une séparation physique des voies. Une bordure centrale de 5cm de hauteur, 30 cm de largeur, donc franchissable par tous, agrémentée de plots de forme hémisphérique, que les 4x4 et véhicules hauts peuvent franchir (à faible allure).

De toute façon, un accident va avoir lieu sur cet "aménagement". En restant 1 heure, il y a eu 3 cyclistes frôlés par des dizaines de voitures roulant à ... 30 à 50 km/h (voire plus) à quelques centimètres d'un vélo roulant à 5 à 10 km/h.

J'ai fait un mail à Sophie Bienvenu pour lui demander de réagir. Mais il faut faire vite.

2. *Mail 1 Mai H. de Chabert* Je suis tout à fait disposée à rencontrer avec vous Madame le Maire.

Il me semble qu'il faudrait interdire le stationnement des voitures du côté du couloir des bus puisque la circulation des voitures y est interdite (comment peuvent elles venir se garer puisque le couloir des bus leur est interdit ?) et y aménager une piste cyclable protégée sous les arbres, se rétrécissant à chaque platane.

C'est la suggestion la plus réaliste qui me semble adaptée au problème posé.

Chaque jour depuis le début des travaux, je suis victime de l'impatience et des klaxons des bagnoles qui ne peuvent me doubler car je préfère rester à 1m ou 1,5m du bord plutôt que de me mettre en danger en étant frôlée par des voitures en pleine accélération dans une voie devenue trop étroite et qui ne permet pas de doubler un vélo dans des conditions de sécurité minimales.

3. *Mail de Sophie Bienvenu (DGU) du 3 Mai* Vous avez parfaitement ciblé les raisons qui ont poussé notre ancien maire à imposer l'aménagement en cours de réalisation sur l'avenue de Lodève, malgré nos craintes, confirmées depuis, pour la circulation des cyclistes. Certains de mes collègues m'ont déjà fait part des mêmes observations que vous sur les dangers que représente cet aménagement pour les cyclistes mais nous n'avons pas pu intervenir sur les travaux. Il ne semble pas possible non plus d'aménager la montée en site

propre par manque de place mais cela reste encore à confirmer, et nous cherchons un autre itinéraire aménageable à proximité, par les Arceaux et Milhau par exemple, mais le site semble difficile et nécessiter des aménagements très lourds. Croyez bien que je suis désolée de ne pas avoir de meilleures nouvelles à vous fournir à ce jour.

4. Appel de VéloCité à manifester le 14 Mai sur l'avenue de Lodève.
5. Le drame survient le 17 Mai : un jeune cycliste est écrasé par un bus sur l'avenue de Lodève. Il roulait sur le trottoir, sans doute à cause du danger de l'avenue « aménagée ». Un camion garé sur le trottoir l'a contraint à rejoindre la chaussée, et un bus descendant sans doute assez vite n'a pu l'éviter.
6. VéloCité réagit et envoie son point de vue aux médias, à la mairie. Une manifestation silencieuse est prévue. Les médias font un large écho à cet accident mortel et aux arguments de l'association. La mairie nous reçoit dans l'urgence, juste avant la manifestation.
7. *Mail de jf vilarem 25 Mai [...]*

La ville de Montpellier a donc pesé le pour et le contre : que faire ? faut-il réagir ? qui sont ces cyclistes ? amis/ennemis ? De cette cogitation "politique" est sorti un rendez-vous de l'association avec \* Louis Pouget, adjoint au maire, délégué aux services techniques et au personnel municipal (un poste important) \* Jacques Vallet, Directeur Général des Services (un poste important aussi ?)

[...]

Pour le drame de l'av de Lodève, la mairie est un peu en porte à faux : Mise en cause par l'association pour manque de concertation dans un aménagement qui met en danger les cyclistes, elle ne peut pour autant être tenue pour directement responsable de la mort du jeune cycliste. Pouget et Vallet nous en veulent de faire un tract qui le laisse un peu entendre. Et l'un des buts de cette réunion était de nous demander d'être raisonnables dans nos interventions auprès des médias.

Message reçu, mais avec un bémol : si l'aménagement pour les vélos avait été pensé peut-être que cet adolescent n'aurait pas préféré le trottoir à la chaussée. Si les voitures étaient poursuivies quand elles mettent en danger piétons, handicapés et cyclistes en stationnant sur les trottoirs et sur les passages protégés ...

Mais avec des si ...

Personne n'a voulu accabler, ou charger les responsables à la mairie.

[...]

Nous nous plaçons alors dans 2 optiques :

1. Le court terme : Pouget demande à la DGU d'examiner en toute urgence les aménagements possibles pour sécuriser au mieux la circulation des vélos dans cette avenue. Réunion avec VéloCité dans la deuxième quinzaine de Juin pour de la CONCERTATION (vous avez bien lu). [...]
  2. Le moyen terme : Que faire ? [...]
8. Manifestation du 25 Mai *Compte-rendu de jf vilarem*

[...]

L'appel à cette manifestation a été relayé de manière importante dans les médias, notamment par deux articles dans Midi Libre. Aussi les manifestants étaient nombreux (plus

d'une centaine), de tous horizons (cyclistes, habitants du quartier, association drôle de figure). Les médias étaient très représentés et cherchaient activement dans l'assistance des personnes pour répondre à leurs questions.

La police nationale était aussi présente avec un fort dispositif pour barrer l'avenue de Lodève dans les deux sens pour permettre une marche digne et non perturbée par des automobilistes vindicatifs vu l'heure et l'embouteillage monstre créé par cette manifestation.

Le ton était grave et recueilli. Nous n'avons pas fait de prosélytisme : pas de tract, pas de banderole, pas de mot d'ordre. Il y a eu beaucoup de discussions entre participants : les habitants du quartier nous ont donné leur point de vue (varié, certains préférant le parking des voitures, d'autres mettant en cause la vitesse excessive des bus dans la descente, d'autres relatant les terribles accidents auxquels ils ont assisté sur ces lieux ces dernières années). Tous nous ont interrogé sur notre pratique cycliste, les dangers encourus, les itinéraires...

Il y a eu un incident quand un élu, un (ir)responsable politique, UMP je crois, a cru malin de profiter de cette manifestation pour se mettre dans la tête du cortège et a commencé à donner des interviews aux médias. Il semble que ce type de personnage n'ait aucun scrupule : tout est bon pour faire parler de soi. Quel dégoût !

Gérald a prononcé des mots simples sur les lieux de l'accident, il a demandé une minute de silence, puis l'assistance a été très émue quand la grand-mère de la victime a pris la parole pour remercier les participants et nous demander de joindre nos prières aux siennes.

Nous sommes redescendus doucement vers la place au bas de l'avenue de Lodève. Les participants avaient du mal à se séparer. Nous avons encore échangé des points de vue sur les aménagements de la ville.

9. *Mail de jf vilarem 2 juillet Réunion avec L. Pouget pour envisager un aménagement cyclable sur l'av de Lodève.*

[...]

Le compte-rendu est simple : un très gros travail de Sophie Bienvenu (SB) de la DGU. Sur des plans très détaillés, avec photos à l'appui, SB a envisagé le tracé d'une bande bidirectionnelle située sur le trottoir coté gauche de l'av de Lodève en montant.

Cette solution «transitoire» (en attendant la ligne 3 horizon 2008/2009) devra respecter les aspects réglementaires (panneaux, largeurs, tracés ...), et il apparaît que ce n'est pas possible partout. Mais il y a urgence, ce dont convient Pouget.

Donc nous attendons un rdv avec SB, pour réfléchir aux aménagements possibles et réalisables le plus tôt possible :

En gros, en découpant cette montée de l'av de Lodève coté gauche en 3 tronçons de tailles égales :

Tronçon du bas : la largeur réglementaire de 2m50 est disponible : on peut tracer qq chose sur le trottoir, on doit pouvoir y mettre un panneau réglementaire. Sans doute quelques poteaux à pousser, quelques stationnements à supprimer ... mais ça doit pouvoir se faire.

Tronçon intermédiaire : la largeur est partout insuffisante, voire très insuffisante. On ne peut faire qq chose de réglementaire sans de gros (très gros travaux). Notre proposition : Ne rien tracer, puisque ce n'est pas possible, mais permettre aux cyclistes de continuer en montant sur la voie des bus (même si ce n'est pas légal) en aménageant

la possibilité de se réfugier sur le trottoir en cas de rencontre avec un bus descendant. Il faudra sans doute aménager les montées/descentes sur les trottoirs, empêcher les voitures/camions de se garer sur ces trottoirs, comme le montre très judicieusement une photo de SB sur son plan.

Tronçon supérieur : on retrouve une largeur suffisante, mais ... il ya des places de parking, aménagées sur les trottoirs et marquées par de la peinture blanche. Il FAUT supprimer ces parkings qui sont d'ailleurs illégaux, puisque pour y parvenir les voitures doivent emprunter la voie des bus !

J'ai trouvé L. Pouget coopératif sur cet aménagement, il faut maintenant passer le relais à la DGU, en espérant que les premiers travaux puissent se faire rapidement.

Je demande un rdv avec Sophie Bienvenu, avec l'accord de L. Pouget. Il me paraît correct de relayer auprès de nos adhérents et nos interlocuteurs habituels, le fait que la mairie a parfaitement tenu ses engagements tels que nous les avons définis lors de la précédente réunion.

Copie de ce mail à Sophie Bienvenu de la DGU.

#### 10. Ça se gâte *Mail de jf vilarem le 8 juillet* :

Suite de mon compte-rendu sur la réunion avec la mairie. J'ai été trop enthousiaste. Suite à une conversation tél avec Sophie Bienvenu (SB), il apparaît qu'une solution n'est pas si proche. Pour résumer ce que m'a dit SB :

ou bien la mairie fait des travaux pour mettre en sécurité les vélos, et ces travaux doivent être en conformité avec les règles de sécurité (arbres, poteaux électriques, trottoirs, riverains, sécurité des croisements ...) ce qui est bien plus difficile que nous ne l'avions envisagé, et ce que SB avait tenté de montrer par des photos sur les plans. Sinon, en cas d'accident causé par un aménagement non conforme, la responsabilité de l'aménageur est engagée.

ou bien la mairie ne fait ... rien, tente de dissuader les vélos d'utiliser ce trajet. On indiquerait un nouvel itinéraire (?) et on attend la ligne 3.

La position de la DGU est la position réglementaire, c'est son rôle.

Entre cette position et ce que nous demandons, il y a le rôle des politiques qui est de prendre la responsabilité d'un aménagement non conforme mais qui peut augmenter la sécurité des usagers. SB attend le retour de vacances de Pouget, et nous propose un rendez-vous pour la semaine 2 ou 3 du mois d'août.

J'ai demandé à SB de faire sa proposition de rdv à tous les membres du bureau "élargi". Je sais que Christian Dupraz sera la au mois d'août. je pourrais être la à partir du 14 août. [...]

#### 11. Depuis ... rien.

## 4 Çà bouge dans nos collectivités !

De Serge Darlet

Alors que nous nous plaignons souvent à juste titre que nos élus considèrent le vélo au mieux comme un passe-temps dominical, certaines collectivités prennent enfin, à bras le corps, la problématique globale des déplacements urbains (difficultés de circulation, de stationnement et de pollution) et s'essaient à des politiques alternatives en intégrant la dimension vélo. Si l'exemple de Strasbourg est dans toutes les têtes, il faudra maintenant citer la ville de Narbonne (Aude) qui a pris de bonnes résolutions en la matière. Qu'on en juge !

À l'initiative de son directeur général des services, la ville a voté un budget de 40.000 euros et pris une série de mesures concrètes et cohérentes pour promouvoir l'usage du vélo :

- à destination des fonctionnaires territoriaux, achat sur appel d'offres d'un parc de 50 vélos, installation de potelets devant les principaux bâtiments publics pour y attacher son vélo et incitations financières diverses : forfait indemnitaire de frais de déplacements professionnel, bon de 100 euros du comité des œuvres sociales pour l'acquisition d'un deux-roues à titre privatif, prime d'entretien pour les utilisateurs de leurs propres vélos.
- à destination de la population, si l'intention est d'encourager l'utilisation du vélo, les décisions pour l'instant visent à favoriser l'usage des transports en commun : une navette gratuite rejoint le centre ville à partir de 3 parkings de dissuasion eux mêmes gratuits ! Les autres bus de la communauté d'agglomération sont accessibles à 1 euro.

La volonté de la municipalité est réelle, son directeur général montre l'exemple en enfourchant un vélo de service pour ses rendez-vous professionnels ; par ailleurs, il est conscient de la nécessité de réduire le nombre de voitures en centre ville et les décisions prises révèlent une cohérence globale qui s'inscrit dans une démarche très concrète de développement durable. L'objectif d'ailleurs est de ne pas en rester là : une deuxième phase de réalisations est programmée pour l'automne 2004 : appel d'offres pour la construction de garage à vélos sécurisé, mesures incitatives de réduction de parkings en ville...

Le but affiché par le directeur général est ambitieux : « faire de notre ville une vitrine en matière d'utilisation du vélo »<sup>1</sup>

Nous donnons rendez-vous à nos lecteurs dans un an pour aller vérifier ces bonnes intentions sur place.

Vélocité Languedoc : Il ne faut pas désespérer de nos édiles

## 5 Randonnée à Vélo

On renoue avec les randonnées à vélo : En espérant qu'il fera sec, nous organisons une petite randonnée : Montpellier - les Aresquiers et retour. Rendez-vous Dimanche 10 Octobre à 9heures30, sur le franchissement du Lez qui est face au Conseil Régional, sous le grand jet d'eau du Lez. On ira jusqu'aux Aresquiers en passant le long du Lez, puis le long du canal du Rhône à Sète, puis ... Amenez un pique nique. Attention, il faut un vélo en bon état (des vrais freins par exemple). La mini randonnée doit faire une trentaine de kilomètres (à vérifier). On verra je l'espère de beaux aménagements cyclables ?

<sup>1</sup>entretien à l'hebdomadaire « la Gazette des communes » du 29/03/04.

**Publicité**

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Indispensable. mai/juin 2004 :  
Lutte contre le vol de vélos en Europe. Marquage des vélos...  
5 numéros par an, 12,5 €.

Règlement par chèque à l'ordre de : FUBicy. À renvoyer, avec vos coordonnées à : FUBicy 7 rue Sédillot 67000 Strasbourg

**Avis aux adhérents**

Ce bulletin vous est ouvert. Envoyez vos contributions de préférence par courrier électronique (format texte pur dit aussi ASCII, ou si vraiment vous ne pouvez l'éviter, au format RTF) à l'adresse : [montpellier@fubicy.org](mailto:montpellier@fubicy.org)

Une liste de diffusion permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre). Pour s'inscrire ou consulter les messages de la liste utilisez un butineur (netscape, internet explorer,...) avec l'adresse <http://maretmanu.org/mailman/listinfo/velocite>

Venez à nos réunions qui ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble) en général le Vendredi soir à 18h30. Si vous voulez être certain d'assister à une réunion, téléphonez ou consultez le site internet *web* : <http://montpellier.fubicy.org>

Vous y trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers.

**Expéditeur :**

VéloCité Languedoc  
43, Bd des Sports  
34000 Montpellier

**Destinataire :**

Marchands et réparateurs de vélos accordant une remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent (certains ont été rayés de cette liste à cause d'un manque d'intérêt manifeste pour le vélo « *Moi, les vélos, je répare pas* »)

Nom	Adresse	Remise
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier	
Sibade	7 rte de Lodève, Cel-leneuve	10%
RS Tour de France	10, av de Maurin, Montpellier	10%
Pinol	110, rue Fg Boutonnet, Montpellier	10%

**Appel aux cotisations**

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 43 Bd des Sports, 34000 Montpellier .